

**Communiqué de presse**  
Paris, le 18 septembre 2024

## **Vécu et qualité de vie des parents de jeunes enfants : Santé publique France lance l'étude Évane**

**Santé publique France, avec le soutien de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), lance en France hexagonale l'étude Évane, qui vise à explorer les déterminants du vécu et des pratiques parentales des parents d'enfants de 0 à 2 ans. Cette initiative s'inscrit dans les recommandations internationales promues par l'OMS, qui mettent en avant l'importance de l'attention portée à l'enfant dès son plus jeune âge pour son développement optimal.**

**L'étude Évane sera menée de mi-septembre à mi-décembre 2024 et ses résultats permettront de mieux comprendre certains aspects de la vie des parents de jeunes enfants. Améliorer les connaissances sur les déterminants de santé à l'échelle de la population permet de contribuer à orienter les politiques publiques dans ce domaine.**

### **Des données inédites...**

L'étude Évane s'intègre dans la stratégie des « 1000 premiers jours » de Santé publique France : la période allant de la grossesse aux 2 premières années de vie est déterminante pour le développement et la santé de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra. Cette stratégie vise à agir sur les environnements pour les rendre plus favorables à son développement, mettre l'accent sur la qualité des interactions parent-bébé et réduire l'impact des expériences négatives et des environnements défavorables.

Pour comprendre les environnements dans lesquels évoluent les jeunes enfants aujourd'hui, il est essentiel d'avoir une connaissance du vécu et des pratiques des parents, en tenant compte de leurs contextes de vie, de travail, de leur entourage, ainsi que de leur histoire personnelle et de l'influence de ces éléments sur leur quotidien.

L'étude Évane permettra de :

- Décrire comment les mères et les pères d'enfants de 0 à 2 ans vivent leur parentalité, en mesurant des indicateurs tels que le sentiment de compétence parentale, le stress et la pression ressentis vis-à-vis de leur rôle de parent, les besoins en information, ainsi que certaines de leurs pratiques parentales (lecture, jeux, activités partagées, etc.).
- Disposer d'une connaissance détaillée des environnements et conditions de vie des parents (travail, logement, soutien social, services disponibles, ressources, etc.)
- Mesurer et documenter les inégalités sociales du vécu et des pratiques parentales.

### **...utiles à la décision publique**

Les premiers résultats de l'étude seront publiés en 2025. Ils permettront de mieux comprendre les contextes qui peuvent être facteurs de protection du stress parental ou au contraire y contribuer, les interactions, et les pratiques parentales bénéfiques au développement de l'enfant. Ils permettront également d'appréhender les besoins en informations, l'usage et l'intérêt pour les services destinés aux parents de jeunes enfants.

La stratégie des « 1000 premiers jours » de Santé publique France passe par la sensibilisation et l'information de la population des parents de jeunes enfants, mais aussi des professionnels qui les

accompagnent, notamment via le site internet [1000-premiers-jours.fr](http://1000-premiers-jours.fr). Elle inclut également la conception et le soutien d'interventions précoces pour soutenir les interactions parent-bébé, en particulier dans les situations de vulnérabilité. Le suivi de cette stratégie passe par l'actualisation des connaissances sur les conditions de vie, le vécu et les besoins des parents au cours de cette période.

Les indicateurs et résultats des études menées sur les données Évane seront accessibles à tous les professionnels de la petite enfance (professions de santé, du social, de la recherche...) et aux décideurs. Ils disposeront ainsi d'éléments scientifiques pour renforcer la pertinence de leurs actions et engager des réflexions autour des actions s'adressant aux parents de jeunes enfants au regard des résultats de l'étude.

### **L'étude Évane en pratique**

L'étude Évane est menée en population générale auprès de 23 000 parents (mères et pères) d'enfants de 0 à 2 ans en France hexagonale, tirés au sort dans la base de données de la Cnaf.

Les personnes sélectionnées sont informées par courrier et par mail, et sont invitées à compléter un questionnaire d'environ 40 minutes sur internet ou par téléphone. Le recueil des données a été confié à l'institut Ipsos.

L'étude Évane a reçu le label d'intérêt général et de qualité statistique et est, à ce titre, inscrite au programme de la statistique publique (visa n° 2024X070SA du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique). Compte tenu de son intérêt public majeur, elle a obtenu le caractère obligatoire au titre de la loi de n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ce caractère obligatoire souligne avant tout le fait que la participation des personnes tirées au sort est très attendue.

En application de la loi « informatique et libertés » (article 74), les personnes participant à l'étude disposent toujours d'un droit d'opposition au traitement et à la suppression de leurs données personnelles.

Une phase pilote, menée du 17 janvier au 25 février 2024 auprès d'un échantillon de 1 250 personnes, a permis de tester le dispositif et le questionnaire. Cette phase a permis de noter un fort intérêt des parents pour l'étude.

**Pour en savoir plus sur l'étude Évane :**

**[Évane : étude sur les déterminants du vécu et des pratiques parentales des parents d'enfants entre 0 et 2 ans – Santepubliquefrance.fr](#)**

**<https://www.etude-evane.fr/>**

#### **CONTACTS PRESSE**

**Santé publique France :** [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 – Céline Coulaud : 01 41 79 68 22